



HAL
open science

La grammaticalisation de l'adresse en basque : tutoiement et allocutivité

Didier Bottineau, Daniel Roulland

► To cite this version:

Didier Bottineau, Daniel Roulland. La grammaticalisation de l'adresse en basque : tutoiement et allocutivité. Louis Begioni; Claude Muller. Problèmes de sémantique et de syntaxe. Hommage à André Rousseau, Université Charles-de-Gaulle-Lille 3, pp.351-372, 2007, (Collection UL 3), 2-84467-094-6. halshs-00244666

HAL Id: halshs-00244666

<https://shs.hal.science/halshs-00244666>

Submitted on 7 Feb 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Didier Bottineau, CNRS, UMR 7114 MoDyCo, Université de Paris X – Nanterre

Daniel Roulland, Université de Haute Bretagne – Rennes 2

La grammaticalisation de l'adresse en basque : tutoiement et allocutivité

La langue basque est connue pour sa conjugaison agglutinante. Le verbe ou l'auxiliaire, selon qu'on a affaire à une conjugaison simple (dite synthétique) ou périphrastique, incorpore un ou plusieurs pronoms infixes reprenant anaphoriquement les arguments du procès explicités ou non par des syntagmes nominaux portés aux différents cas actanciels. Dans l'exemple suivant, chaque auxiliaire conjugué (*du, ditu*) incorpore d'une part l'argument ergatif (morphème *-k*) exprimant l'agent (*Spaldingek* « Spalding », *Gripatsuak* « l'avare »), et d'autre part l'argument absolutif (morphème *-Ø*) exprimant le patient *egia* « la vérité » et *hiru bidaiari* « trois passagers » ; l'alternance *du / ditu* souligne ainsi le passage d'un argument absolutif singulier à un argument pluriel :

- (1) Spaldingek egia esan du : Gripatsuak hiru bidaiari hartu ditu...
Spalding a dit vrai : le bonhomme a pris trois passagers... (Hergé)

La prédication euskarienne consiste à concentrer dans la forme conjuguée l'ensemble de la matrice argumentale explicitement lexicalisée ou non, ce qui fait du verbe la mise en abîme de l'ensemble de la phrase, par opposition au verbe roman qui s'accorde exclusivement avec celui des arguments que l'énonciation a thématiqué, le sujet. Or la conjugaison du verbe basque présente une exception tout à fait remarquable à ce principe général : la conjugaison allocutive, toujours facultative, qui permet d'incorporer à l'agglutination un pronom de seconde personne tutoyée et sexuée (masculine *ka*, aux allomorphes *-k* final et *-a*-intervocalique ; et féminine *na*, ou *-n* final) ne coïncidant avec aucun des participants lexicaux au procès. L'exemple suivant présente les formes allocutives masculine et féminine (2) et déclarative (3) de la même prédication « sont » :

- (2) Arauak arauak dituk / ditun.
(Je te dis à toi, homme *-k* / femme *-n*, que) le règlement, c'est le règlement.
- (3) Arauak arauak dira.
Le règlement, c'est le règlement.

La conjugaison allocutive doit être soigneusement distinguée des classiques formes tutoyées, lesquelles intègrent au verbe le même élément formateur *ka / na* reprenant un pronom de seconde personne tutoyée *hi* à l'un des cas actanciels (absolutif *hi*, ergatif *hik*, datif *hiri*) :

- (4) (Hik) egia duk/dun.
(Toi) tu as raison. (M/F)

Dans l'exemple suivant, où Tintin s'adresse à son chien Milou, la forme à soulignement simple est déclarative tutoyée, alors que celles à soulignement double sont allocutives (et traduisent notamment l'allocutif lexical « tiens » de l'original français) :

- (5) Bazekiat ez zaiala gustatzen, baina arauak arauak dituk. Neuri ere ez zidak atsegin ematen hi lotu behar izatea...
Je sais que tu détestes ça, mais c'est le règlement. Moi-même, tiens, de devoir

t'attacher, cela me heurte. [basque : « ça ne te plaît pas » ; « ça ne me plaît pas non plus »]

Ensemble, les formes allocutives et tutoyées constituent les formes d'adresse familières, dite *hika* (du pronom de seconde personne tutoyée *hi* « tu »), par opposition aux formes d'adresse neutre, dites *zuka* (du pronom de deuxième personne vouvoyée *zu* « vous » (singulier, *zuek* au pluriel)).

L'objet de la présente étude est de réaliser une brève présentation de l'ensemble du phénomène en vue de mettre en évidence la procédure par laquelle un locuteur en instance de conjugaison allocutive réalise l'intégration de l'élément formateur *ka / na* de deuxième personne tutoyée sexuée alors même qu'il n'anaphorise aucun participant lexical, démarche de nature à appeler de profonds réaménagements sur la conception qu'il convient de défendre de l'auxiliaire et de la conjugaison en basque.

1. Basque unifié et dialectes

Le basque unifié ou standard (*euskara batua*, érigé en norme par l'académie de la langue basque Euskaltzaindia depuis 1968) réserve le marquage allocutif à l'adresse familière *hika*. Certains dialectes étendent ce marquage au vouvoiement (sexuellement indifférencié) *zuka*, sans pour autant en faire une obligation : *arauak arauak dituzu* « (je vous dis que) le règlement, c'est le règlement ». D'autres marquent obligatoirement le niveau d'adresse, que l'allocutaire figure ou non parmi les actants effectifs de la proposition. D'autres dialectes encore possèdent des niveaux d'adresse supplémentaires tels que le vouvoiement familial par palatalisation *zu* > *xu* du pronom personnel libre et de l'élément affixé correspondant (prononcé « chou »), dit « chouchoiement ». Cette palatalisation affecte également le lexique, lorsque le phonème initial le permet, pour former des diminutifs affectifs et exprimer une relation proximale ou familière : *zakur* « chien » > *xakur* « petit chien » (donc sympathique, pas dangereux), avec les implications modales habituelles des diminutifs. Il n'y a donc pas forcément lieu de traiter le chouchoiement comme un registre à part, mais plutôt comme une variante modalisée par palatalisation des conjugaisons allocutives de type *zuka* dans les dialectes où elle se présente.

Par contraste, on trouve également une forme d'adresse respectueuse à la troisième personne du singulier (*berori*), réservée à l'interpellation déférente. Le caractère délocutif de ce pronom est compensé par un morphème datif final (*-ri*) qui formalise par une marque destinative le canal de l'interpellation dont la désignation par le rang personnel est occultée (cf. espagnol castillan *Usted* « vous » de troisième personne singulière, comparable à *Sie* allemand (pluriel), < *Vuestra Merced* « Votre Grâce », où le caractère délocutif du substantif de rang trois est compensé par la visée allocutive associée au possessif de rang deux).

2. Structure des conjugaisons basques

La conjugaison allocutive serait chose simple s'il suffisait d'ajouter l'affixe *ka / na* dans une position déterminée à une forme auxiliée ou verbale, mais il n'en est rien : la morphologie allocutive n'est jamais égale à la celle de la forme déclarative augmentée d'une marque de deuxième personne ; pour (2) et (3), l'allocutif de *dira* « sont » n'est pas **dirak / *diran*, mais *dituk / ditun*. Les études euskariennes indiquent habituellement qu'il existe en diachronie plusieurs auxiliaires en basque, *izan* « être » et *ukan / *edun* « avoir » (l'astérisque indique que ce dernier est inattesté dans sa forme lemmatique), diversement répartis entre les matrices

actanciennes : *izan* est tantôt réservé aux constructions dépourvues d'ergatif et opposé à *ukan* (dialectes du sud) / *edun* dans celles qui le possèdent, tantôt considéré comme un verbe polyvalent aux matrices actanciennes multiples (dialectes du nord-ouest). L'approche morphologique montre qu'un verbe lexical basque comme *joan* « aller » possède une racine que l'on obtient en éliminant les morphèmes initial et terminal, en l'occurrence *j-oa-n*, lesquels servent de têtes aux paradigmes de pronoms personnels pouvant s'affixer dans les différentes configurations, par exemple *noakizu* « je vais à vous » (*n-oa-ki-zu* : moi-aller-à-vous). L'auxiliaire inattesté **e-du-n* est ainsi reconstruit analogiquement en inférant ce que devrait être sa forme lemmatique à partir de ses attestations conjuguées du « il l'a », *dut* « je l'ai », *dugu* « nous l'avons », *duzu* « vous l'avez », ce qui lui vaut comme atout une distribution morphologique relativement cohérente, mais comme défaut l'inattestabilité, comparable à celle des infinitifs que l'on trouve dans certaines grammaires de l'anglais pour les verbes dits « défectifs » **to can*, **to must*, **to will*.

Pour *izan*, la racine devrait être *-za-*, sans rapport avec les formes conjuguées (*naiz* « je suis », *haiz* « tu es », *da* « il est », *gara* « nous sommes », *zara* « vous êtes », pl. *zarete*, *dira* « ils sont »), et *-za-* est en fait la racine de l'auxiliaire au lemme inattesté **ezan* réservé au potentiel (*ikus dezaket* « je peux le voir ») ; en revanche l'initiale *iz-* de *izan* est parfois assimilée à la finale de *naiz* et *haiz*, décomposition non moins problématique. Il s'avère donc extrêmement difficile de dériver les formes conjuguées d'un auxiliaire lemmatisable, que sa tête soit attestée ou non. Pour *ukan*, l'approche diachronique et dialectologique a en sa faveur l'existence de la forme, mais contre elle l'incohérence de la décomposition morphologique : la racine retenue au centre de la conjugaison devrait être non pas le préfixe *u-*, mais la racine *-ka-*, suivie du suffixe *-n* très utilisé pour le lemme verbal ; de surcroît, le verbe lexical « posséder » est *eduki* qui, paradoxalement, constituerait un candidat morphologiquement plus plausible à la lemmatisation de l'auxiliaire transitif (*dut* « je l'ai », *du* « il l'a » etc.), surtout si l'on considère que sa conjugaison synthétique prend pour racine une forme de *-du-* réduite à *-u-* : *daukat* « je le possède ».

On propose ici une approche différente de la question, concentrée sur la modélisation des faits de synchronie et ne prenant pas parti sur la question diachronique. La dynamique de l'agglutination verbale s'appuie sur les traits typologiques euskariens suivants :

(i) *Verbe final* : lorsque la proposition indépendante se présente dans son ordre canonique « énonciativement et discursivement neutre », la forme verbale conjuguée est finale : *Spaldingek egia esan du* « Spalding, la vérité, dit, il-l'a ». Elle est non finale lorsqu'elle se combine en seconde position à la négation propositionnelle *ez* en position initiale : *Ez dut ulertzen* « Je ne comprends pas », mais sa position par défaut est finale.

(ii) *SN initiaux* : dans l'énoncé canonique, les syntagmes nominaux figurant ceux des participants qui sont explicités précèdent le verbe final. Diverses extrapositions sont possibles, telles que le placement obligatoire de l'agent ergatif après le verbe à la voix passive ou la montée à gauche d'un constituant mis en relief (*galdegaia*), mais dans l'ordre canonique la présentation des arguments précède l'exécution du procès.

(iii) *Cas actanciels* : dans l'énoncé canonique en *batua*, la forme conjuguée incorpore les marques personnelles et fonctionnelles de l'ensemble des participants portés à un cas actanciel (absolutif, ergatif, datif)¹, qu'ils soient explicités ou non par un constituant nominal ; sont exclus de la conjugaison les syntagmes nominaux portés à des cas inactanciels tels que

¹ La marque casuelle, tout comme les marques de détermination grammaticale en général (article, affixe de pluralisation), s'applique au dernier constituant lexical (nom, adjectif ou démonstratif) et porte sur l'ensemble du syntagme qui précède : *etxe* « maison », *etxea* « la maison », *etxean* « à la maison » ; *oso etxe polit* « très maison joli » > *oso etxe polita* « la très jolie maison », *oso etxe politan* « dans la très jolie maison ».

l'inessif (-n), *etxean* « à la maison ». Certaines voix permettent au verbe l'éviction d'un cas actanciel (comme l'ergatif, éliminé au passif), et certains dialectes comme le souletin omettent régulièrement l'intégration de la marque dative, mais le principe général est la reprise de tous les arguments extraverbaux par des pronoms actanciels intraverbaux : *ni Edurne naiz* « je suis Edurne » (*naiz* = « je »), *Aitak egunkaria erosi du* « Papa a acheté le journal » (*du* = « le-il », *Amak eskutitza irakasleari bidali dio* « Maman a envoyé une lettre au professeur » (*dio* = « le-lui-elle »).

(iv) *Structures de conjugaisons* : Tous les verbes basques se prêtent à une conjugaison périphrastique formée d'un verbe à une forme participiale non finie et d'un auxiliaire conjugué. La première reçoit une spécification aspectuelle : participe accompli (*erosi* « acheté »), participe présent (*erosten* « achetant »), participe futur (*erosiko* « acheter »). De son côté, la forme de l'auxiliaire se détermine par le nombre et le type des actants impliqués. Il n'existe aucun rapport de cause à effet entre la formation de l'auxiliaire et celle du participe, ni dans un sens, ni dans l'autre, et les combinaisons ne peuvent pas être traitées comme des appariements du type *do* + base verbale en anglais, *be* + *V-ing*, *have* + participe passé en anglais : le basque modularise le traitement de l'aspect dans le participe d'une part et celui de l'actance dans l'auxiliaire de l'autre, libérant toutes les associations concevables, par exemple *Erosi du* « Il l'a acheté », *Erosten du* « Il l'achète » et *Erosiko du* « Il l'achètera », où l'aspect du participe varie paradigmatiquement par rapport à une configuration actancielle auxiliée ; ou, inversement, *Etorriko da* « Il arrivera », *Erosiko du* « Il l'achètera », *Bidaliko dio* « Elle la lui enverra », où la valence de l'auxiliaire varie librement par rapport à l'aspect verbal. En outre, le basque ancien a présenté une conjugaison synthétique, aujourd'hui réduite à douze verbes courants (mais vingt-quatre au total selon l'académie), par laquelle les affixes personnels s'accrètent directement à la racine lexicale du verbe, la saturant et interdisant l'ajout de marques aspectuelles à caractère non fini, d'où des effets de sens singulatifs, ponctuels : *Daramakiot* « je le lui apporte » (de *eraman* « apporter »); impératif *Emaidazu* « Donnez-le moi » (de *eman* « donner »). La conjugaison allocutive est applicable aux deux structures : au verbe de la conjugaison synthétique, *Daramakiot* « Je le lui apporte » / *Zeramakioat* « (Je te dis que) je le lui apporte » (allocutaire masculin) ; ou à l'auxiliaire de la conjugaison périphrastique, *Ikusi du* « Je l'ai vu » / *Ikusi din* « (Je te dis que) je l'ai vu » (allocutaire féminin).

Les traits qui précèdent permettent de modéliser la procédure énonciative euskarienne canonique comme suit : le locuteur procède en deux temps, une phase analytique et une phase synthétique.

Dans la phase analytique², le locuteur décompose le procès en assignant à chaque participant référenciel successivement énoncé une dénomination lexicale suivie d'une marque grammaticale fixant un rôle fonctionnel : *ama-k eskutitza-Ø irakaslea-ri* (« maman-E, lettre-la-A, professeur-le-D »). Il construit ainsi le *casting* ou *dramatis personae* par lequel chaque acteur lexical est associé à un actant grammatical, l'ensemble désignant le participant référenciel : acteur *ama* + actant *k* = participant *amak*, que l'on comprend « participant =

² Notations. – La décomposition analytique des arguments par les syntagmes nominaux facultatifs est notée par l'initiale de leurs cas respectifs (Absolutif, Ergatif, Datif) entre crochets ouverts et séparés par le signe & signalant la disjonction syntaxique des constituants ; la recombinaison des actants par les pronoms liés des formes verbales est notée par les mêmes lettres non séparées entre crochets fermés. Les rangs personnels (1, 2, 3) sont notés en indice, suivis de + en cas de pluralisation. Pour le rang 2 la personne tutoyée est notée 2t et la vouvoyée 2v. Dans le corps des exemples, les constituants lexicaux et les éléments formateurs pronominaux sont bornés par l'initiale du cas (exposant initial) et le rang personnel (indice final). Cette notation est plus économique que celle habituellement adoptée par les grammairres basques, qui forment les pronoms liés par le pronom interrogatif *nor* « qui » porté aux cas actanciels : absolutif *nor*, ergatif *nork* et datif *nori*.

acteur *maman* pris comme actant *agent* ». Dans la seconde phase, à partir de la décomposition des participants en paires d'acteur et actant, le procès est recomposé par la prédication verbale : chaque participant préconstruit est repris anaphoriquement par un affixe de conjugaison associant le rang personnel de l'acteur et la fonction casuelle de l'actant. Dans *Amak eskutitza irakasleari bidali dio* (auxiliaire *d-i-o-Ø*) « Maman a envoyé la lettre au professeur », *ama-k* (E₃) « maman » est repris par *Ø* « elle », *irakaslea-ri* (D₃) « au professeur » par *o* « lui » et *eskutitza* (A₃) « la lettre » par *d* « la ». Cette recombinaison anaphorise des constituants nominaux effectivement formulés dans le même énoncé comme ici, ou éventuellement dans le contexte avant ou la situation d'énonciation : *Bidali diot* « je la lui ai envoyée » (le référent de *d* « la » est discursif et celui de *t* « je » situationnel), si bien que la formule équivalant aux clitiques français s'obtient par simple omission des éléments lexicaux. L'agglutination s'effectue soit à même la racine verbale exprimant le procès qui confronte les arguments (*Daramakiot* « Je le lui apporte », soit hors de cette racine verbale par déflexité (*Eraman diot* « Je le lui ai apporté »), le participe préfinal étant réservé au repérage aspectuel du procès, et « l'auxiliaire » final se réduisant à une agglutination formelle de satellites convergents (ici *d*, *o* et *t*) et fusionnant en un noyau valencielle.

Parmi les cas nominaux actanciels, un est obligatoire, l'absolutif (A), les autres facultatifs, l'ergatif (E) et le datif (D). La matrice pronominale du verbe ou de l'auxiliaire présente donc quatre recombinaisons actanciennes [A], [AE], [AD] et [ADE], qui reproduisent les quatre décompositions argumentales correspondantes (explicites ou contextuelles)]A[,]E&A[,]D&A[,]E&D&A[organisant les participants référentiels lexicalisables.

1.]A[> [A]

^A*Etxea*₃ ^A*d*_{3a} « C'est la maison » ; ^A*Ni*₁ ^A*n*_{1aiz}, « C'est moi. »

2.]E&A[> [AE]

^E*Nik*₁ ^A*etxea*₃ *erosi* ^A*d*_{3u} ^E*t*₁ « Moi, j'ai acheté une maison. »

^E*Zuk*₂ ^A*ni*₁ *ikus*₁ ^A*na*_{1u} ^E*zu*₂ « Vous, vous m'avez vu. »

3.]A&D[> [AD]

^A*Etxe hori*₃ ^D*niri*₁ *gustatzen* ^A*za*_{3i} ^D*t*₁ « Cette maison (à moi) me plaît. »³

4.]E&D&A[> [ADE]

^E*Nik*₁ ^D*nire emazteari*₃ ^A*opari bat*₃ *eman* ^A*d*_{3i} ^D*o*₃ ^E*t*₁, « J'ai donné un cadeau à ma femme. »

Les exemples qui précèdent montrent que l'auxiliaire est une entité protéiforme qui consiste à fédérer des rappels pronominaux liés : ils anaphorisent les rôles actanciels du premier temps nominal pour solidariser la prédication et la soumettre aux opérations de repérage (passé en *-n*) et de modalisation (*-ke* potentiel) pour les conjuguer au sens étymologique du terme. On constate que l'auxiliaire basque n'a pas de radical fixe, contrairement aux verbes lexicaux, ce qui rend vaines les tentatives d'assimiler ces configurations à la conjugaison de verbes lexicaux distincts. Ce qui apparaît en revanche à l'examen des formes de présent⁴, c'est une grande régularité dans la distribution de voyelles « radicales » selon les configurations actanciennes décrites ci-dessus. La structure mono-actancielle utilise la voyelle *a* (*naiz*, « je suis », et *haiz*, « tu es », posent un problème particulier ; mais on observe par ailleurs *da*, « il

³ La morphologie [AD] se compose d'un argument *da* sous-jacent muté en *za-* pour annonce anticipative de l'absence d'actant ergatif final : on a ainsi deux voyelles, celle de l'intransitif *da* du premier niveau de construction, celle du datif *i* ajoutée par le second.

⁴ L'introduction des marques de temps et de modalité induit des restructurations et neutralisations que l'on ne présentera pas ici.

est » ; *gara*, « nous sommes » ; *zara*, « vous êtes » (sg.) ; *zarete*, vous êtes (pl.) ; *dira*, « ils sont ». *a* est la signature de la mono-actance. L'adjonction d'un constituant E, générant une bi-actance directe, est signée par la voyelle *u* : *dut* (je le), *nauzu* (vous me), *gaituzte* (ils nous). Enfin, l'adjonction d'un constituant D dans une structure mono-actancielle (*zait* (lui à moi), *natzaie* (moi à eux)), ou bi-actancielle (*diot* (je le à lui), *didazu* (vous le à moi)) est signée par la voyelle *i*. L'hypothèse de travail qui semble s'imposer est que nous avons affaire à une apophonie qui formate la matrice actancielle en comptabilisant et répartissant les rôles de la proposition. Cette dynamique va trouver une confirmation dans l'étude des procédures d'insertion de formants supplémentaires que sont l'allocutaire et les marques temporelles et modales⁵.

3. La deuxième personne complémentaire

Les pronoms personnels de rang 2 *hi* (2t), *zu* (2v) et *zuek* (2v+), dont la forme varie avec les cas A, E et D (*hi*, *hik*, *hiri* ; *zu*, *zuk*, *zuri* ; *zuek*, *zuek*, *zuei*), sont repris dans la conjugaison agglutinante par les éléments formateurs correspondants :

-]A[: ^A*hi*_{2t} (A₂ *Hi Daniel haiz* « Tu es Daniel ») ;
-]E&A[: ^E*hik*_{2t} (E_{2t}A₃ *Hik egunkaria irakurri duk* « Tu as lu le journal ») ;
-]A&D[: A₃D₂ *zer hiri iruditzen zaik ?* « Qu'est-ce que ça te semble ? », « Qu'en penses-tu ? »).
-]E&D&A[: ^D*hiri*_{2t} (E₁₊D_{2t}A₃ *Guk hiri aldizkaria eman diagu* « Nous t'avons donné le magazine ») ;

Dans l'agglutination organisée autour de la voyelle d'actance pertinente (*a#*⁶, *u+E*, *i+D*), les pronoms libres ^A*hi*_{2t}, ^E*hik*_{2t} et ^D*hiri*_{2t} sont rappelés dans l'auxiliaire par les éléments pronominaux liés de forme *h-* sans différenciation de sexe en position antérieure à la voyelle d'actance (A_{2t} *haiz* « tu », A_{2t}E₃ *hau* « il te » dont E₃ = Ø), mais, avec différenciation de sexe en position postérieure, par *-ka-* (masculin, aux formes réduites *-a-* intervocalique et *-k* final) ou *-na-* (féminin, *-n* en position finale) : A₃E_{2t} *duk / dun* « tu le », A₃D_{2t}E₁₊ *diagu / dinagu* « nous te le », A₃D_{2t} *zaik / zain* « il te ».

Ce sous-système est le seul qui grammaticalise le genre en basque ; on peut lui substituer paradigmatiquement la deuxième personne vouvoyée dans les mêmes fonctions, avec perte du marquage du genre :

-]A[, par ex.]A_{2v}[: ^A*Zu*_{2v} *Daniel* ^A*z*_{2v}*ara* « Vous êtes Daniel » ;
-]E&A[, par ex.]E_{2v} & A₃[: ^E*Zuk*_{2v} ^A*egunkaria*₃ *irakurri* ^A*d*_{3u}^E*zu*_{2v} « Vous avez lu le journal » ;
-]A&D[, par ex.]A₃ & D_{2v}[: ^A*Zer*₃ ^D*zuri*_{2v} *iruditzen* ^A*z*_{a3i}^D*zu*_{2v} ? « Qu'en pensez-vous ? » ;

⁵ Il existe également une conjugaison synthétique réservée à une minorité de verbes. Les éléments pronominaux y sont agglutinés de part et d'autre de la racine lexicale, qui occupe la position de la voyelle variable de l'auxiliaire : du verbe *joan* (aller, radical -oa-), *noakizu* (je vais à vous), *doazkie* (« il va à eux » = il les quitte, avec les comme datif détrimentaire de il /aller) ; du verbe *eraman* (apporter), *daramatzat* (je les apporte) ; du verbe *jakin* (savoir), *dakizkit* (je les sais).

⁶ Le signe # de *da#* indique que la voyelle *a#* sature la matrice actancielle de l'auxiliaire en interdisant tout actant facultatif complémentaire à droite (D, E). Dans la combinaison [AD] ce blocage est levé par la mutation *d>z* de l'actant A, autorisant l'ajout de D. De manière générale en *batua* *a* est toujours « finalisant », d'où une mutation vocalique provoquée par l'ajout d'un suffixe de passé (*zen* « il était ») et en cas de subordination : *da* « il est » > *dela* « qu'il est » (*da* + *-la* = **dala* > *dela*). Cette mutation n'est pas requise par tous les dialectes : *zen* (*batua*), *zan* (guipuzcoan).

-]E&D&A[, par ex.]E₁₊ & D_{2v} & A₃[: ^EGuk₁₊ ^Dzuri_{2v} ^Aaldizkaria₃ eman ^Ad_{3i} ^Dzu_{2v} ^Egu₁₊
« Nous vous avons donné le magazine ».

Dans l'ensemble des cas qui précèdent, la seconde personne tutoyée est, comme toutes les autres, complémentaire : elle instancie un rang particulier du paradigme personnel. Différent est le cas de la personne allocutive, dont la place ne s'inscrit pas dans ce paradigme.

4. La deuxième personne supplémentaire

La plus grande originalité des formes d'adresse en basque réside, comme nous l'avons vu, dans la possibilité d'une incorporation de la marque de l'allocutaire au sein d'un auxiliaire dans lequel il ne joue aucun rôle argumental. Pour tout énoncé dans l'une des quatre configurations présentées, si le rang 2 n'est représenté par aucun des actants A, E ou D, il est toujours possible de produire une formulation allocutive de la même prédication : *Nik hari lorea opari diot*, « je lui ai offert une fleur » ; *Nik hari lorea opari zioat / zionat* « (Je te (M/F) dis que) je lui ai offert une fleur », avec la même signification référencielle exactement, plus la spécification dialogique *-(n)a-*, marque destinative de ciblage allocutif adressant le message énoncé à un réservataire privilégié. Cet infixe 2t ne renvoie ni à un pronom ergatif *hik*, ni à l'absolutif *hi*, ni au datif *hiri*, et il ne reprend pas non plus un pronom *hi* marqué à un quelconque cas vocatif, inexistant en basque⁷ : il n'est pas possible de faire apparaître dans la partie nominale de l'énoncé un constituant nominal décliné correspondant à cet infixe, d'où la notion de personne supplémentaire. Il s'agit d'allocutivité pure et simple, proche du datif éthique : 2t ne renvoie à aucun actant du procès dont il est parlé, mais à l'allocutaire seul. Le terme basque *hika* définit donc un registre d'adresse par inclusion de 2t sous la forme masculine *-ka-*, féminine *-na-* ou neutralisée *h-* couvrant deux configurations morphosyntaxiques bien distinctes, le *tutoiement* (2t argumentale complémentaire), et l'*allocutivité* (2t supplémentaire aux un, deux ou trois actants déjà présents dans l'auxiliaire). Plusieurs faits de morphosyntaxe étayent cette distinction cruciale :

(i) Pour la personne allocutive, il est rigoureusement impossible de rapporter le pronom intraverbal lié à un argument nominal lexical libre et décliné. La personne tutoyée est obligatoirement la reprise actancielle d'un argument A, E ou D.

(ii) Les formes verbales porteuses d'un actant 2t tutoyé sont subordonnables, les formes allocutives ne le sont pas. La subordination s'obtient en basque en ajoutant directement à l'auxiliaire ou au verbe final un ou plusieurs morphèmes de déclinaison venant régir la proposition antérieure en lui assignant une fonction relative à la proposition postérieure. Le suffixe *-n*, marque du génitif, place la proposition antérieure dans la dépendance de l'élément postérieur, formant une relative si ce dernier est un nom ou une subordonnée interrogative s'il s'agit d'un verbe : indépendante [*ezagutzen dut* « je le/la connais »] + *-n* = [*ezagutzen duda*]*n emakumea* « la femme que je connais »⁸ ([Prop]-*n* N) ou *ez daki ezagutzen dudan* « il ne sait pas si je la connais » ([Prop]-*n* Prop). Le suffixe *-la*, marque du discours rapporté, reprend la proposition antérieure comme « complétive » de la postérieure : [*emakume hori ezagutzen du* « il connaît cette femme »] + *-la* = *Emakume hori ezagutzen duela esan du* « il a dit qu'il connaît cette femme », la « principale » venant après la « subordonnée ». La personne 2t complémentaire, qui instancie un argument A, E ou D, admet ce traitement : *ezagutzen dun*

⁷ Dans le système des flexions postérieures du moins. En revanche on peut en discours destiner une qualification non verbale à l'allocutaire en la faisant suivre du démonstratif de 2^e personne *hori* (comparable à *ese* castillan, *iste* latin et *sono* japonais), lui-même composé du premier démonstratif *hau* (= *este*, *hic*, *kono*) et d'une marque dative *-(r)i* (*hau* + *-ri* = *hori*) : *hergel hori* « imbécile ».

⁸ *-t* final de *dut* est la forme réduite de *-da-* non final : *dut* + *-n* = *dudan*.

« tu la connais » (adressé à une femme, cf. $E_{na_{2t}}$) > *ezagutzen dunan emakumea* « la femme que tu connais ». Par contre, l'énoncé *Eguraldia ona dun* « (Je te dis à toi, femme, que) il fait beau », équivalent allocutif du déclaratif *Eguraldia ona da* « il fait beau », le rejette : **Eguraldia ona dunan esan dut* « J'ai dit que (je te dis à toi, femme, que) il fait beau » ; l'acte allocutif d'adressage du message ne peut à la fois être pris en charge à l'instant de parole par la conjugaison allocutive et antidaté par la marque de subordination *-la*, laquelle le renvoie au préconstruit syntaxique et au présupposé sémantique : on ne peut faire coexister dans le même verbe deux éditions successives, distinctes et redondantes de la même procédure ; l'incorrection morphosyntaxique témoigne d'une incongruité cognitive ; les marques de subordination (repérage énonciatif) et d'allocutivité relèvent du même paradigme des marques de repérage interlocutif ou dialogique⁹. Dans l'exemple suivant, où les formes allocutives sont signalées par (α) et les non-allocutives par (α), la seule forme non allocutive est la subordonnée :

- (6) ANGUSTIASEK - Nik ezin izango ninan^(α) hitz egin. Ia ahotik ateratzen zitzaidanan^(α) bihotza. Lehendabiziko aldia hunan^(α) gauean gizaseme batekin bakarrik nengoela^(α). « Moi je n'aurais pas pu parler. Le cœur m'est presque sorti par la bouche. C'était la première fois que j'étais seule de nuit avec un homme. » (Lorca, traduction basque de F. Mendizabal.)

(iii) La personne tutoyée, complémentaire, se substitue paradigmatiquement à toute marque personnelle d'un autre rang dans la même fonction A, E ou D sans altérer la configuration actancielle, si bien que la voyelle d'actance est constante : A_3E_{2t} *Ulertzen duk* « Tu comprends » (M), / *Ulertzen dun* « Tu comprends (F), A_3E_1 *Ulertzen dut* « Je comprends », A_3E_{2v} *Ulertzen duzu* « Vous comprenez », A_3E_{1+} *Ulertzen dugu* « Nous comprenons », etc. (variation du rang personnel dans le site ergatif). La personne allocutive, supplémentaire, s'installe sur un site actanciel ajouté, non prévu par le « casting » argumental des participants lexicaux, ce qui se manifeste par la mutation apophonique de la voyelle d'actance : *Eguraldia ona da* « Il fait beau » (déclaratif) > *Eguraldia ona duk / dun* (allocutif). Selon la configuration argumentale A, AE, AD ou ADE à laquelle on a affaire, l'ajout d'un actant allocutif supplémentaire (noté α) se traduit par une alternance spécifique. La règle est que α s'installe dans le premier site vacant disponible jusqu'à épuisement des possibilités :

- Configuration [A] *Egia da* « C'est vrai » + α = [$A\alpha^E$] *Egia duk / dun* : l'allocutif α se loge dans le site ergatif vacant, si bien que la voyelle actancielle *a* de la configuration monoactancielle Ad_3-a est remplacée par la voyelle *u* pré-ergative dans la configuration bi-actancielle $A^Ad_3-u-\alpha k_{2t}$.

- Configuration [AE] *Ikusi dut* « Je l'ai vu » + α = [$A\alpha^{DE}$] *Ikusi diat / dinat* : le site ergatif étant rempli par $E_1 -t$, α se loge dans le site datif vacant, si bien que la voyelle pré-ergative *u* de la configuration $A_3E_1 A^Ad_3-u-E t_1$ bi-actancielle est remplacée par la voyelle *i* pré-datative de la configuration tri-actancielle [$A_3\alpha^{DE} E_{2t}$] $A^Ad_3-i-\alpha(n)a_{2t}-E t_1$.

- Configuration [AD] *Gustatzen zait* « Ça me plaît » + α = [$AD\alpha^E$] *Gustatzen zaidak / zaidan* : le site datif suivant la voyelle pré-datative *i* étant rempli par $D_1 -t$, α se loge dans le site

⁹ Dans le cadre de la théorie des opérations énonciatives de Culioli (Oyharçabal & Rebuschi 1995, 163), le marquage morphologique allocutif témoigne de la relation énonciative R liant directement le locuteur à l'allocutaire par la prédication. Une marque de subordination suspend la valeur directement assertive du verbe, bloquant la marque allocutive comme témoin direct de l'assertion. Pour la même raison, la forme allocutive est incompatible avec l'interrogation, faute de prise en charge assertive par le locuteur et pour cause de délégation à l'allocutaire : **Egia al duk ?* « Est-ce vrai ? ». Toutefois les sites internets d'expression bascophone libre et spontanée font montre d'une transgression régulière de ces deux proscriptions normatives, tant pour la subordination que pour l'interrogation.

ergatif final vacant, restituant à *-t* sa forme pleine *-da-*. La voyelle actancielle *i* introduit un datif en sus de l'ergatif sous-jacent (cf. *dut* > *diat*), si bien qu'à elle seule elle implique une structure tri-actancielle. La configuration [AD], ici [A₃D₁], prévoit donc une morphologie particulière de l'élément A, laquelle annonce anticipativement l'absence d'élément ergatif : mutation *d>z* (^A*za₃i^Dt₁*) et autres marques complémentaires aux autres rangs ; la même mutation survient au passé, lorsque le site final, en principe réservé à l'ergatif, est instancié par une marque *-n* de passé : [E₃A₃n] *zuen* « il l'avait ». De son côté, la marque allocutive α est un ajout tardif sur la place vacante d'un actant ergatif non instancié : la mutation « anti-ergative » *d>z* est conservée dans [A₃D₁ α ^E] ^A*za₃i^Dda₁ α _{2_t}* / *zaidan*.

- Configuration [ADE] *Eman diot* « je le lui ai donné » + α = [AD α E] *Eman zioat* / *zionat* : le « podium » [A₃D₃E₁], saturé dès la forme déclarative ^A*d₃i^Do₃^Et₁*, ne laisse aucune place vacante pour l'insertion du constituant α , ce qui nécessite la révocation du constituant A (notée **A**, mutation *d>z*) pour ouvrir une place supplémentaire pour α , qui se loge en position de second datif ^A*z₃i^Do₃ α a_{2_t}^Et₁* (d'où la réalisation de *zioat* sous la forme *zioiat* dans certains dialectes, avec une seconde voyelle *i* pré-datative). Dans ce « boulier de Newton » morphologique, le constituant α incident à une matrice saturée se libère une place en éliminant un constituant absolutif par désaturation¹⁰.

On constate donc que dans la conjugaison du présent toutes les apophonies vocaliques conditionnées par l'incorporation du constituant allocutif non argumental sur un site actanciel vacant se vérifient (*a>u*, *u>i*), que α s'installe bien au site syntaxique effectivement libre dans la séquence interne de l'auxiliaire (*duk*, *diat*, *zaidak*), et que les situations de blocage par absence de l'ergatif ou par saturation préalable sont résolus par des moyens *ad hoc* tels que la mutation désaturatrice *d>z* (entre autres, avec d'autres mécanismes à d'autres rangs). Par contre, l'implantation opportuniste de α dans des sites actanciels insaturés D ou E va inévitablement générer des doublons morphologiques avec des personnes complémentaires tutoyées insérant un actant E ou D de rang 2t dans la même position :

(i) la forme allocutive A₃ α *duk* / *dun*, où α se loge en site ergatif, est la même que la forme à actant ergatif tutoyé correspondante A₃E₂ « tu le ». Hors contexte, *Egia duk* / *dun* signifie soit « C'est vrai » (allocutif), soit « Tu as raison » (tutoyé) ; en contexte, seule la seconde permet le rétablissement de l'argument ergatif *Hik egia duk* / *dun* « Toi tu as raison », et elle seule admet la subordination *Egia duala* / *dunala sinesten dut* « je crois que tu as raison », par opposition à **Egia duala* / *dunala sinesten diat* / *dinat* « je crois que c'est vrai » (où l'auxiliaire principale *diat* / *dinat*, reformulation allocutive de *dut*, est en accord dialogique avec la forme allocutive subordonnée incorrecte). De manière générale, toute forme monoactancielle A (à voyelle *a*) dans sa formulation allocutive (voyelle *u* suivie de α sur site ergatif) est potentiellement isomorphe par rapport à une forme AE_{2t} ; la seule contrainte est que A ne soit pas de même rang : deux actants ne peuvent jamais converger sur le même participant, *Eman *hauk* / **haun* « tu t'es donné(e) ». Ce blocage de toute réflexivité coréférencielle, motivé par le caractère discrétisant de la phase analytique des arguments, est compensé par diverses lexies exprimant les diathèses réfléchie et réciproque (Bottineau &

¹⁰ Plusieurs éléments associés ne seront pas décrits dans cette présentation par souci de concision : (i) le fait que seule la 3^e personne connaisse la mutation *d>z*, pas la première ni la seconde ; (ii) le fait que dans la configuration [ADE] A est bloqué au rang 3 à l'exclusion de tout autre ce qui rend la mutation systématique (cf. français **il me lui* : en présence d'un objet indirect, l'objet direct, comme en basque, ne peut être que de rang 3, *il le lui*) ; (iii) la mutation *d>z* réalise une virtualisation de la troisième personne. D'autres mutations livrent d'autres repérages, comme *d>l* pour l'hypothétique (dévitalisation) et *d>b* pour l'injonction (impératif). Cette variation morphologique par le repérage temporel et modal n'affecte que la personne de langue, mais pas les personnes de langage (locuteur et allocutaire), dont le référent est stabilisé par un repère fixe, l'allocution.

Roulland 2006). Fait très intéressant, on constate cependant dans certains dialectes des formes allocutives redondantes par rapport à la personne tutoyée, ici $A_2\alpha$:

- (7) Eta ez hintzenan ikaratu?
« Et tu n'as pas frémi ? » (Lorca)

La forme A_2 *hintzen* (passé), avec *h-* initial, indifférencie le sexe de l'allocutaire, d'où l'intérêt d'ajouter le marqueur allocutif, précisant ici qu'il s'agit d'une femme (*-na-*).

(ii) De même, une forme AE (voyelle pré-ergative *u*) se reformule allocutivement par introduction de α en position dative à la suite de la voyelle *i*, d'où l'isomorphisme par rapport à une forme AD_2E (à actant datif tutoyé) : *Eman diat / dinat* est soit l'allocutif de *Eman dut* (« Je l'ai donné »), soit un attributif tutoyé (« Je te l'ai donné ») subordonnable (*Eman diadala esaten diat* « je te dis que je l'ai donné ») et dont on peut rétablir l'argument datif (*Hiri eman diat* « Je te l'ai donné à toi »).

Dans certains cas on observe des permutations de constituants permettant la désambiguïsation morphologique : *Eman dute* « ils l'ont donné » a pour formulation allocutive *Eman diate / dinate*, isomorphe de « ils te l'ont donné » avec α en site D, mais on trouve une forme allocutive concurrente *Eman ditek / diten* « ils l'ont donné », où l'allocutif occupe la position finale, disjointe de la voyelle pré-dative, donc incohérente, mais distincte de la forme ambiguë *diate / dinate*, donc rentable. De telles permutations sont rendues possibles avec les morphèmes finaux *te* (ergatif pluriel) et *ke* (potentiel et conditionnel) : *Eman nuke* « Je le donnerais », *Eman niake / ninake* « Je le donnerais / je te le donnerais », *Eman nitek / niken* « Je le donnerais ».

Ce que montre cette discussion, c'est que les augmentations de valence matricielle, dont l'allocutif non actanciel, provoquent dans l'auxiliaire des changements morphologiques tels que l'on dénombre pas moins de 2535 formes dans un tableau officiel de l'Académie s'échelonnant par exemple de *da* (il est) à des formes telles que *geniezazkiokenan* (« nous pouvions les lui », avec *-na-* pour l'allocutif féminin), dont quelque 400 doublons tenant à la neutralisation morphologique de l'allocutif et du cas de l'actant du site qu'il occupe. Sur un plan qualitatif, cet auxiliaire montre que le système fonctionne sur trois actants au maximum et que c'est la troisième personne qui supporte les changements en cas de dépassement de la capacité de la voyelle actancielle, y compris en étant totalement éliminée morphologiquement. Une hypothèse intéressante est alors que les formants allocutifs sont tout autre chose que des éléments décoratifs dont on peut se passer sans dommage. Ils sont des acteurs essentiels de l'équilibre de l'ensemble.

La distinction tutoiement / allocutivité conforte la thèse de la voyelle radicale comme signal d'actance, l'absence de radical lexical dans l'auxiliaire et son caractère protéiforme : la fonction de cet assemblage est de permettre au locuteur de guider l'allocutaire dans la reconstitution de la structure prédicationnelle.

5. Emplois de *hika* et *zuka*

En matière d'emploi, *zuka* est le registre par défaut qui permet au locuteur de s'adresser à un allocutaire non marqué sans modalité particulière ni contrainte pragmatique ou sociologique spécifique : le pronom *zu* équivaut à un *tu / vous* ou *you* générique ne présupposant ni connaissance préalable, ni distance particulière, à la différence de *berori*. Par contraste, *hika* inscrit dans l'auxiliaire une marque de genre faisant de l'allocutaire un actant nécessaire de la prédication (allocutivité) et un argument possible du procès (tutoiement) : la forme prise par

la prédication indique que l'acte de langage est strictement relatif à son destinataire. On distingue essentiellement trois effets pragmatiques :

(i) le contenu référenciel du message est réservé à l'allocutaire et constitue la révélation d'un secret en situation d'interlocution intime ;

(ii) le message est véhiculé par un canal allocutif à forte expressivité modale positive ou négative (joie, colère) : le locuteur exhibe la connexion formelle à l'allocutaire en vue de focaliser la coloration du rapport affectif liant les interlocuteurs, dont l'identification passe par des éléments lexicaux (phatiques affectifs, invective...), les indicateurs suprasegmentaux (intonation, prosodie) et non verbaux (kinésique, proxémique). *Hika* inscrit l'acte de langage dans une prise en compte de l'acquis de l'ensemble de l'expérience relationnelle passée des interlocuteurs et de son état présent à l'instant de parole, par opposition à *zuka*, qui focalise le contenu de l'information transmise en faisant abstraction du contexte dialogique étroit et interactionnel large.

(iii) L'utilisation de *hika* en présence de tierces personnes revient à afficher le caractère privilégié du rapport interpersonnel liant les interlocuteurs, quitte à en exclure les tiers dans le cas où eux-mêmes savent qu'ils ne seraient pas interpellés sur ce mode allocutif. *Hika* joue ainsi un rôle central dans l'affichage des coalitions au sein des communautés (ce qui est particulièrement important dans une communauté linguistique connue par ailleurs pour sa longue tradition de vie communautaire)¹¹, alors que *zuka nivelle* la différenciation des « tribus » par le dialogue.

Selon ces principes il s'établit des codes de communication relativement idiosyncratiques dont Etxebarne (2002, 151-2) fournit un exemple éclairant. Dans une famille basque de l'entre-deux-guerres¹², en présence de témoins (puisque le témoin n'a jamais accès aux situations intimes), la grand-mère tutoyait tous ses descendants de sexe masculin et vouvoyait tous ses descendants féminins ; les parents vouvoaient la grand-mère, se vouvoaient entre eux, vouvoaient cinq de leurs sept filles, tutoyaient les fils et celles des filles qui s'étaient intégrées au groupe masculin par leur participation aux travaux de la ferme, et le père tutoyait sa sœur. Les enfants vouvoaient leurs ascendants ; les filles tutoyaient leurs frères et vouvoaient leurs sœurs ; les garçons vouvoaient leurs sœurs, sauf les deux intégrées à leur groupe. Ainsi, la grand-mère, du sommet de la hiérarchie, pose pour principe que seuls les garçons peuvent s'octroyer le droit d'accès à *hika* entre eux, mais pas les filles entre elles ; corollairement, les filles gagnent le droit à *hika* en s'adressant aux garçons, et les garçons le perdent en s'adressant aux filles, sauf pour deux favorites : dans ce système, *zuka*, paradoxalement, discrimine une « caste d'intouchables » par ostracisation allocutive dont les cibles ont été déterminées par le chef de famille. Il en résulte une allocution parfois asymétrique, vouvoyée dans un sens, tutoyée dans l'autre. Devant témoins, les parents se vouvoient : l'alliance, hors consanguinité, présuppose l'appartenance à des fratries distinctes (et logiquement le père tutoie sa sœur, pas sa femme). Les parents évitent ainsi d'afficher ouvertement un rapport excessivement privilégié qui excluerait ascendant et descendants ; par contre on ne peut savoir si cette démarche se prolonge en l'absence de témoin.

¹¹ Ceci concerne (a) la vie domestique traditionnelle, avec la résidence des différentes génération d'une même famille sous un même toit, (b) la vie professionnelle traditionnelle, avec la mise en commun de l'outil de production (terres agricoles) et de la récolte, et (c) des formes contemporaines de vie communautaire telles que la Coopérative Mondragón, 7^e groupe industriel espagnol (70000 salariés actionnaires à part égale dont 45000 embauchés sur les dix dernières années : sidérurgie, électroménager, etc.).

¹² La famille Epphere, maison Etxeberria, village souletin d'Aussurucq (Altzurükü) ; histoire rapportée par Guillaume Epphere (1911-1974), petit-fils de la grand-mère (1858-1942) et, plus tard, prêtre et Académicien de l'*Euskaltzaindia* (1958-1974).

Cette organisation, propre à une famille donnée, illustre la tendance du système même si elle diffère plus ou moins de celle de toute autre famille. Elle implique que le filtrage sociologique peut contrecarrer le filtrage sémantique selon un jeu de règles conflictuelles à pondérer : dans la traduction basque par F. Mendizabal de *La casa de Bernarda Alba* de Lorca, les sœurs se tutoient en l'absence de leur mère, autrement elles se vouvoient. Dans la configuration familiale que le traducteur a choisi de faire mettre en scène, la présence de l'autorité tend à imposer le filtrage sociologique, son absence signe sa démission en faveur du filtrage sémantique, ce qui témoigne d'une certaine souplesse ; la mère vouvoie ses servantes mais tutoie ses filles, y compris en présence des servantes, alors que les servantes ne se tutoient qu'en l'absence de Bernarda elles aussi : la mère, hiérarchiquement supérieure, tutoie les siens d'office en face des étrangers qu'elle exclut ouvertement, lesquels ne s'octroient la carte de l'inclusion qu'en l'absence de cette autorité qui la leur interdit : la transgression est dissimulée à l'édicteur du tabou qui se l'autorise à lui-même. Une autre stratégie eût consisté à maintenir le vouvoiement imposé par la mère en son absence, et l'interprétation faite de la pièce par le traducteur s'en trouvait intégralement modifiée.

Conclusion

L'explicitation de la destination allocutive du message parachève la synthèse prédicationnelle des arguments du procès réalisée par le verbe ou l'auxiliaire : elle met en convergence l'ensemble des éléments épars récupérés et les rapporte à un support terminal, solidarissant la dynamique de l'acte de langage et celle de la prédication du procès. L'importance pragmatique de ce dispositif obligatoire ou facultatif (et contrastif) selon les dialectes prend tout son sens dans le contexte sociolinguistique des communautés bascophones¹³ et motive la cohérence et la régularité de la grammaticalisation que l'on a décrite, laquelle au demeurant co-existe avec d'autres dispositifs de fonction analogue tels que les déictiques à ancrage personnel ou la détermination inclusive des nominaux : *denak* « tous » (interlocuteurs exclus), *denok* « tous » (interlocuteurs inclus). Le marquage de l'allocutivité est l'un des moteurs, sinon le moteur, de la grammaticalisation en basque.

Corpus

García Lorca, F. (1936), *La Casa de Bernarda Alba*, Madrid, Espasa-Calpe, Séptima edición, 1982. Traduction en basque *Bernarda Albaren Etxea* par Fernando Mendizabal, 1999.

Rémi, G., alias Hergé (1968), *Les aventures de Tintin, Vol 714 pour Sidney*, Casterman, Tournai & Paris.

— ([1968] 1990), *Tintinen abenturak, Sydneyrako 714 hegaldia*, Elkar, Donostia.

Rowling, Joanne K. ([1997] 2000), *Harry Potter eta sorgin-harria*, traduction d'Iñaki Mendiguren, Elkarlanean, Donostia.

Tableaux de conjugaison de l'auxiliaire basque <http://www.euskalnet.net/chief/aditz/>

¹³ D'où un traitement discutable de l'allocutivité dans les méthodes d'enseignement : exclue de la plupart unes en raison de son excessive expressivité, mais « réservée aux initiés » selon Txomin Peillen.

Bibliographie

Alberdi, J (1996), « The development of the Basque system of terms of address and the allocutive conjugation », in José Ignacio Hualde, Joseba A. Lakarra and R.L. Trask (eds.), *Towards a History of the Basque Language*, Benjamins, Amsterdam, 275-294.

Bottineau, D. (2005), « Prédication et interaction cognitive en basque », *Mémoires de la Société de Linguistique*, XIV, Peeters, Louvain, 97-132.

Bottineau, D. & Roulland, D. (2006), « Le problème de la réflexivité en basque », Colloque « l'énoncé réfléchi », SELOEN, Lille, 13-15/11/2003 (à paraître, Presses Universitaires de Rennes).

Comrie, B. (1989) *Language Universals and Linguistic Typology*, Chicago, University of Chicago Press.

Coyos, J-B. (1999) *Le parler basque souletin des Arbailles*, Paris, L'Harmattan.

- (2006), « Pronoms, indices de personne et prise en compte de l'allocutaire en basque », *La linguistique - Revue de la Société internationale de linguistique fonctionnelle 2006/1*, 42, à paraître, Presses Universitaires de France, Paris.

Dixon, R. M. W. (1994) *Ergativity*, Cambridge, Cambridge University Press.

Etchebarne, M. (2002) *Aditza : conjuguer le verbe basque*, Donostia, Elkar.

Lafitte, P. (1995) *Grammaire basque*, Donostia, Elkar (-1944).

Lafon, R. (1999) Important recueil d'articles dans *Vasconiana*, *Iker 11*, Académie de la langue basque (Euskaltzaindia), Bilbao.

Lazard, G. (1994) *L'Actance*, Paris, Presses Universitaires de France.

Lowe, R. (ed) (2002) *Le système des parties du discours, sémantique et syntaxe*, Laval, Presses de l'Université Laval.

Morvan, M. (1996) *Les origines linguistiques du basque*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux.

Oyharçabal, B. & Rebuschi, G. (1995), « La conjugaison allocutive du basque : problèmes descriptifs et théoriques », in Bouscaren, J., Franckel J.-J. & Robert, S. (éds.), *Langues et langage; problèmes et raisonnements en linguistique : Mélanges offerts à Antoine Culioli*, Paris, PUF (coll. Linguistique nouvelle), 157-172.

Peillen, T. (1995), *Parlons euskara, la langue des Basques*, L'Harmattan.

Rebuschi, G. (1981), « Autour des formes allocutives du basque », in *Euskaltzaindia* [Académie de la langue basque] (éd.), *Euskalarien nazioarteko arduraldiak*, *Iker 1*, Bilbao, 307-321.

– (1982) *Structure de l'énoncé en basque*, thèse, Université de Paris 7.

- (1997) *Essais de linguistique basque*, Bilbao, Euskal Herriko Unibertsitatea.

Rotaetxe, K. (1998), « L'actance en basque », in Feuillet, J. (éd.), *Actance et valence dans les langues d'Europe*, Mouton De Gruyter, Berlin / New York, 849-879.

- (1998), « Constructions triactanciennes et datif », in Feuillet, J. (éd.), *Actance et valence dans les langues d'Europe*, Mouton De Gruyter, Berlin / New York, 391-456.

Roulland, D. (2002), « Gustave Guillaume et la langue basque », in Lowe, R. (ed), *Le système des parties du discours, sémantique et syntaxe*, Laval, Presses de l'Université Laval, 383-395.

— (2003), « Gentlemen, Include Me Out : à propos de l'ergativité », *Travaux Linguistiques du Cerlico 16*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 205-214.

- (2004), « Perfectivité et schémas actanciels en basque », *Genèse de la "phrase" dans la diversité des langues*, Modèles Linguistiques, tome XXV, fascicules 1 & 2, 305-320.